

canado-américaine en matière de défense. S'étant réunie régulièrement en 1975, la commission a été un véritable centre d'étude où l'on aborda des questions telles que la dispersion des avions des États-Unis vers des bases canadiennes en temps de crise, le renouvellement de l'Accord NORAD, le renouvellement d'un accord visant l'utilisation conjointe d'une base pour l'essai des torpilles à Nanoose Bay (Colombie-Britannique), et la possibilité d'utiliser à des fins industrielles les terres excédentaires d'Argentia, base navale de Terre-Neuve louée aux États-Unis. La commission a aussi fourni aux deux pays l'occasion d'échanger des vues sur divers aspects de leurs politiques de défense qui sont d'un intérêt mutuel.

Le ministère a toujours pour fonction d'assurer la cohésion des activités canado-américaines dans divers secteurs de recherche touchant la préparation défensive de l'Amérique du Nord.

Maintien de la paix

À la fin de 1975, le Canada était le pays qui fournissait le plus de militaires pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU; il comptait, à ce titre, plus de 1 500 hommes à l'étranger. Au cours de l'année, il a continué de participer à des entreprises de longue date; il fit partie, notamment, du groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP); de l'Organisme des Nations Unies chargé de la trêve au Moyen-Orient (ONUST); de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP); de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) au Moyen-Orient et de la Force d'observation des Nations Unies pour le désengagement des troupes (UNDOF) dans le secteur des hauteurs du Golan situé entre Israël et la Syrie, ces deux derniers groupes étant de création récente.

Le contingent du Canada à Chypre a été réduit au cours de 1975 pour passer de quelque 800 hommes à 515 hommes, ce qui traduit une certaine stabilisation de la situation sur l'île; les luttes intercommunales sont devenues relativement faibles et peu nombreuses au cours de l'année. Toutefois, on s'achemine avec beaucoup de lenteur vers une solution des problèmes politiques de Chypre. Les entretiens intercommunaux, interrompus en septembre, n'avaient pas repris à la fin de l'année et le nord

de l'île demeurait toujours sous l'occupation des troupes turques. Néanmoins, l'atmosphère de retenue relative créée, en grande partie, par la présence de l'UNFICYP devrait, du moins l'espère-t-on, hâter la réalisation d'un règlement.

Avec un contingent de 975 hommes dont la fonction est d'appuyer la FUNU et l'UNDOF dans le secteur aérien, celui de la logistique et celui des communications et avec 20 autres faisant partie de l'ONUST, le Canada est le pays qui contribue le plus aux opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient. Ces opérations ont sensiblement contribué à la stabilité de la région, ce qui a facilité la conclusion de l'accord israélo-égyptien (septembre 1975), prometteur de progrès dans la voie d'une solution d'ensemble pacifique.

Bien que les obligations du Canada en matière de maintien de la paix exercent de lourdes pressions sur les ressources militaires canadiennes, le gouvernement, voulant faire échec à l'emploi de la force dans la solution des problèmes internationaux, est toujours partisan du maintien de la paix. Cette volonté s'est traduite, d'une manière pratique, dans la révision de la structure de la Défense qui, à la fin de 1975, prévoyait l'affectation de 2 000 Canadiens au maintien de la paix.

Aide à la formation militaire

En vertu du Programme d'aide à la formation militaire, le Canada a continué, en 1975, d'offrir à des membres des Forces armées de pays choisis du Tiers-Monde des cours de base pour la formation des officiers et des officiers d'état-major de niveaux intermédiaires ainsi que des cours sur les divers métiers militaires.

Quelque 140 officiers, élèves-officiers et sous-officiers du Cameroun, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guyane, de la Jamaïque, du Kenya, du Nigéria, de la Tanzanie, de Trinité-et-Tobago et de la Zambie ont suivi des cours dans diverses écoles d'entraînement des Forces armées du Canada.

Six Canadiens ont servi à l'étranger à titre de conseillers: deux scientifiques civils du Conseil de recherche pour la défense se sont rendus en Malaysia, un conseiller en logistique et un spécialiste de la formation des pilotes sont allés en Tanzanie et deux conseillers en instruction militaire se sont rendus au Ghana.